

Secrétariat communal  
Votre correspondant : JLM  
Réf. : QE TH 29.06.2022 Dispositif fête de l'Eid El Adha  
T. 02/600.49.62  
secretariat.1080@molenbeek.irisnet.be  
www.molenbeek.be

Monsieur Taoufik Hamzaoui  
Conseiller communal  
Boulevard Louis Mettwie, 88 bte 26  
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Molenbeek-Saint-Jean, le 11/08/2022

**Objet : votre interpellation transformée en question écrite lors de la séance du conseil communal du 29/06/2022 relative au dispositif mis en place pour réussir la fête de l'Eid El Adha.**

Monsieur le Conseiller communal,

Vous trouverez ci-dessous la réponse à votre interpellation transformée en question écrite lors de la séance du conseil communal du 29/06/2022 relative au dispositif mis en place pour réussir la fête de l'Eid El Adha.

Entre 2004 et 2015, à 13 reprises, la commune de Molenbeek a mis en place un abattoir temporaire à l'occasion de la fête du sacrifice. Cet abattoir nécessitait 2 permis :

- un permis d'environnement, délivré par Bruxelles Environnement ;
- un agrément, délivré par l'AFSCA.

Depuis 2017, aussi bien l'AFSCA que Bruxelles Environnement ne délivrent plus ces permis pour les abattoirs temporaires. Il n'est donc plus possible de les mettre en place. Seuls les abattoirs fixes peuvent prendre en charge les animaux pour la fête du sacrifice. L'abattage à domicile est strictement interdit.

Par ordonnance,  
La Secrétaire f.f.,



Marijke AELBRECHT.

Le Bourgmestre f.f.,



Georges VAN LEECKWYCK.



Interpellation relative au dispositif mis en place pour réussir la fête de l'EID EL ADHA

Monsieur l'échevin,

A l'approche de la fête de l'EID AL ADHA, je souhaite savoir si vous prévoyez des mesures spécifiques pour accompagner la communauté musulmane à célébrer la fête du sacrifice dans les meilleures conditions ?

Je souhaite savoir également si vous comptez installer un abattoir provisoire/temporaire à Molenbeek comme c'était le cas depuis des années pour les communes de la zone de Police, à savoir Molenbeek-Saint-Jean, jette, Ganshoren, Koekelberg et Berchem ?

En vous remerciant d'avance de votre réponse.

Hamzaoui Taoufik

